



Ernie Eves
Premier Ministre



[page d'accueil](#) | [site principal](#) | [commentaires](#) | [recherche](#) | [plan du site](#) | [english](#)

[BIOGRAPHIE](#) [NOUVELLES](#) [ENJEUX](#) [DISCOURS](#) [PHOTOS](#) [CONSEIL](#) [COURRIEL](#) [CONSULTATION](#)



Ernie Eves
premier ministre
de l'Ontario



[Page d'accueil](#) > [Français](#) > [Bibliothèque](#) : Discours du trône, le 22 avril 1999

le vendredi 16 mai 2003

Discours du trône, le 22 avril 1999



DISCOURS DU TRÔNE

**prononcé par
l'honorable Hilary M. Weston
lieutenante-gouverneure
de l'Ontario à l'ouverture
de la troisième session
de la trente-sixième Législature
de la province d'Ontario**

le 22 avril 1999

Monsieur le président, membres de l'Assemblée législative, citoyennes et citoyens de la province, J'ai le plaisir de vous accueillir à l'ouverture de la troisième session de la 36^e législature de l'Ontario.

Cette cérémonie est enracinée dans plus de 700 ans d'histoire. Lorsque Édouard Ier a convoqué le premier parlement représentatif en 1295, il a ouvert la session par un discours dans lequel il énonçait ses propres priorités. Aujourd'hui, nous vivons dans une démocratie moderne où le souverain règne mais ne gouverne pas et où le gouvernement élu par la population agit au nom de la Couronne.

De nos jours, on ouvre la session parlementaire par une allocution qu'ont préparée les ministres de Sa Majesté et qui présente les politiques et les projets du gouvernement.

Par conséquent, le discours que je lis cet après-midi représente à la fois le lien de notre démocratie avec le passé et son évolution vers l'avenir - un symbole de continuité et de progrès.

En premier lieu, je propose que nous observions un moment de silence à la mémoire de quatre employés de la commission de transport d'Ottawa-Carleton qui ont perdu la vie au début du mois, alors qu'ils travaillaient pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Nous nous rappelons Brian Guay, Clare Davidson, David Lemay et Harry Schoenmakers.

Depuis la prorogation de la deuxième session, l'Ontario a perdu trois anciens parlementaires éminents :

- Margaret Campbell, avocate et juge de la cour provinciale, a représenté la circonscription de St. George, à Toronto, de 1973 à 1981.
- Donald Alexander Paterson, propriétaire et administrateur de Paterson's Dry Goods et citoyen de longue date de Leamington, a représenté pendant 12 ans la population d'Essex-Sud.
- Charles Joseph Sylvanus Apps, mieux connu sous le nom de Syl Apps, a représenté la région de Kingston pendant les 12 mêmes années et a été ministre des Services correctionnels.

Toute sa vie, Margaret Campbell a joué un rôle de pionnière. Reçue au barreau en 1937, à une époque où les femmes se heurtaient à bien des obstacles dans cette profession, elle a, dès 1952, mis sur pied son propre cabinet.

En tant que responsable du budget de la Ville de Toronto, Mme Campbell a le mérite d'avoir modernisé le processus budgétaire de la Ville et d'avoir instauré l'usage des ordinateurs à l'hôtel de ville. Elle a été juge au tribunal de la famille, puis elle est devenue, en 1973, la première femme libérale à siéger à l'Assemblée législative.

En reconnaissance de son oeuvre de pionnière et de ses nombreuses réalisations, le Parti libéral a créé le Fonds Margaret Campbell en 1984, afin de favoriser le recrutement de candidates et l'élection de femmes à l'Assemblée législative.

Donald Paterson a quitté Queen's Park en 1975, mais son amour de la politique et son dévouement pour la collectivité ont perduré.

On gardera de M. Paterson le souvenir d'un écologiste convaincu qui a planté des milliers d'arbres dans la zone de protection de la nature de Two Creeks, qu'il a contribué à créer.

Le dernier geste de Donald Paterson a été de faire don de ses yeux à des fins de greffe cornéenne.

Cet acte noble de la part d'un homme qui se faisait de l'humilité un point d'honneur nous rappelle à tous l'importance des dons d'organe.

Champion canadien de saut à la perche, athlète olympique et joueur de centre étoile pour les Maple Leafs de Toronto, Syl Apps a quitté l'équipe alors qu'il était à l'apogée de sa carrière pour s'enrôler dans l'armée canadienne et servir son pays pendant la Seconde Guerre mondiale.

À la fin du conflit, il est retourné jouer avec les Maple Leafs. Avant de faire de la politique, M. Apps avait occupé le poste de commissaire aux sports professionnels de l'Ontario.

En hommage à l'amour du sport qui animait Syl Apps, à son sens du devoir et à ses années de service pour la population ontarienne, le gouvernement créera un bureau pour le développement des sports et des loisirs communautaires, qui sera placé sous la direction d'un coordonnateur provincial.

L'une des responsabilités du coordonnateur sera la remise annuelle du Prix d'excellence Syl Apps à des garçons et à des filles de toute la province qui incarnent les plus grandes qualités de cet ancien député : l'athlétisme, le sens du devoir et le dévouement.

La population de toute la province - et, en fait, de tout le Canada - a souligné récemment le départ de l'équipe de hockey de l'édifice où Syl Apps a joué bon nombre de ses meilleurs matchs : le Maple Leaf Gardens.

Cet édifice a été source d'espoir et de fierté même aux jours les plus sombres de la Grande Crise et a été l'hôte d'événements aussi variés que des congrès politiques et des spectacles de musique rock... et pendant 68 ans, ce stade a été le foyer des Maple Leafs, équipe de prédilection de Syl.

Cette semaine a marqué la fin d'une époque mémorable de l'histoire du hockey canadien - l'ère Gretzky. Wayne Gretzky, le meilleur joueur de tous les temps, passera à l'histoire non seulement pour la brillance de son jeu, mais aussi pour son rôle d'ambassadeur canadien du hockey à l'étranger.

Les souvenirs qui forment la trame de la riche histoire de notre province et que l'on perpétue d'une génération à l'autre nous rappellent le lien spécial qui nous unit à nos parents, à nos grands-parents et aux personnes qui nous ont élevés.

C'est avec un sentiment d'amour et de fierté que nous prenons quelques instants pour remercier ceux et celles qui nous ont vus grandir... qui ont pris soin de nous contre vents et marées... et qui nous ont encouragés à travailler fort, à faire de notre mieux et à ne jamais abandonner la partie.

La population ontarienne accorde aussi une grande importance à la liberté et aux droits de la personne.

Nous disons aujourd'hui une prière pour les hommes et les femmes des Forces canadiennes, notamment ceux et celles qui risquent leur vie pour protéger les minorités dans d'autres pays.

Nous pensons aujourd'hui à tous les peuples de la Terre qui fuient la persécution.

Les événements qui se produisent de l'autre côté de la planète nous rappellent que notre province a été façonnée par la contribution de femmes et d'hommes venus de tous les coins du monde.

Nous sommes à une période importante de l'année pour beaucoup de membres de la grande famille ontarienne. Les juifs, par exemple, commémorent la pâque. Les adeptes de la foi baha'ie reconnaissent la période sainte de Ridvan. Les chrétiens célèbrent la résurrection de Jésus-Christ. Les sikhs et les hindous marquent Vaisakhi, tandis que les musulmans fêtent Eid-ul-Adha et que les bouddhistes observent la fête de Vesakha.

Ces pratiques religieuses, entre autres, nous rappellent que, quels que soient nos antécédents, nous sommes tous unis par des principes communs : le sens de la famille, la tolérance, la responsabilité et la compassion.

Ces principes ont amené votre gouvernement à mener des consultations à l'échelle de la province sur les obstacles à l'accessibilité auxquels se heurtent les personnes qui ont un handicap. L'automne dernier, votre gouvernement a déposé un projet de loi - le premier en son genre au Canada - dans le but d'éliminer ces obstacles.

Nous avons cependant prêté l'oreille aux préoccupations qui ont été exprimées relativement à cette mesure avant-gardiste. Votre gouvernement prendra donc le temps nécessaire pour recueillir d'autres observations et il consultera la population davantage avant de présenter à nouveau un tel projet de loi à l'Assemblée législative.

Une économie vigoureuse et en pleine croissance

L'économie est vigoureuse, mais nous devons nous rappeler que les succès d'aujourd'hui ne sont qu'un prologue aux défis de demain.

Votre gouvernement poursuit ses efforts pour rendre l'Ontario plus concurrentiel et pour maintenir sa réputation de lieu propice à l'investissement, aux affaires et à la création d'emplois.

Conjuguant leurs efforts, les citoyens et citoyennes de la province ont fait, depuis quatre ans à peine, des progrès sans précédent.

Le déficit a été réduit et, pourvu que le gouvernement continue de s'astreindre à une discipline budgétaire et de prendre les décisions difficiles qui s'imposent, le budget devrait être équilibré au cours de l'exercice 2000-2001, comme promis.

Le secteur privé a créé 540 000 emplois en moins de quatre ans.

Nous avons réduit les taxes et les impôts - 69 fois.

Le revenu net d'impôt d'une famille moyenne s'est accru de plus de trois mille dollars.

L'Ontario est maintenant le chef de file du pays en ce qui a trait à la croissance économique.

Pour la première fois depuis le début de la décennie, notre économie manifeste une force sous-jacente.

Tous ont travaillé fort en Ontario - les contribuables, les familles, les employés, les propriétaires de petites entreprises et le gouvernement. La population ontarienne a fait de grands progrès en vue de rétablir l'ordre dans les affaires de la province, après des années de négligence. Il reste encore beaucoup à faire, mais les Ontariens nous indiquent que nous sommes sur la bonne voie.

Nous ne pouvons cependant nous reposer sur nos lauriers.

La prospérité n'est pas venue de nulle part, et il ne faut pas tenir le progrès économique pour acquis. Ces deux phénomènes résultent d'une clarté de vision, de gestes résolus, d'un acharnement au travail et d'un leadership énergique.

Citoyennes et citoyens de l'Ontario, nous nous devons de soutenir la cadence si nous voulons préserver les gains économiques réalisés au cours des quatre dernières années.

Le succès économique est la conséquence des bons choix que nous avons faits.

Et la prospérité gagnée peut rapidement disparaître si nous nous engageons dans la mauvaise voie.

Le progrès futur dépend de notre vigilance, de notre vaillance et de notre détermination constantes.

Ni le Canada ni l'Ontario ne sont à l'abri des pressions d'une économie mondiale.

Nous vivons dans un monde concurrentiel, changeant et incertain. Un monde où les emplois et les investissements peuvent quitter la province plus facilement et plus rapidement qu'ils n'y sont entrés. Souvent, il suffit d'appuyer sur un bouton.

Dans une économie mondiale, toute maladresse ou mauvaise décision peut entraîner la perte de milliers d'emplois.

Le progrès économique... la création d'emplois... et l'amélioration de notre niveau de vie sont fragiles.

Dans un rapport annuel publié en 1998, le Conference Board du Canada émet une mise en garde.

Bien qu'il qualifie de solide la performance économique de 1997, cet organisme fait remarquer que le Canada a perdu du terrain par rapport à certains pays, notamment à notre principal concurrent, les États-Unis.

Dans ce rapport, on affirme que le faible accroissement de la productivité de notre secteur manufacturier, au cours des années 1990, risque de compromettre l'amélioration de notre compétitivité et de notre qualité de vie au XXI^e siècle. La productivité des travailleurs canadiens, bien que supérieure à celle de la majorité des autres pays, est inférieure à celle de la main-d'oeuvre américaine. Cela nous défavorise lorsqu'il s'agit d'attirer les investissements sur les marchés nord-américains.

Le Conference Board nous avertit que notre incapacité chronique d'accroître notre productivité est extrêmement inquiétante et qu'elle menace notre niveau de vie.

L'expression «niveau de vie» peut sembler abstraite.

Mais la population ontarienne sait ce que cela signifie concrètement : de bons emplois... un salaire net plus élevé... de meilleures chances d'avenir pour nos enfants... la capacité de subvenir aux besoins de nos familles... des avantages auxquels nous tenons - par exemple, un système d'éducation de premier ordre et des soins de santé sur lesquels nous pouvons compter.

Un leadership résolu et des moyens précis sont nécessaires pour les protéger, y compris quatre mesures importantes :

Premièrement, nous devons continuer de réduire les impôts.

Le débat est clos. Les impôts élevés tuent les emplois, tandis que les réductions d'impôt ont pour effet d'en créer.

Les impôts au Canada sont beaucoup plus élevés qu'aux États-Unis, et ces derniers continuent à les réduire. Cette situation a été mise en évidence par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques en novembre dernier.

Selon la recommandation de cet organisme international, dans la mesure où la situation fiscale continuera de s'améliorer, on devrait envisager la possibilité de réduire la charge fiscale moyenne relativement élevée de la population canadienne et d'abaisser le taux marginal d'imposition, qui est substantiel.

Pour faire un pas dans la bonne voie, nous demanderons aux députés, au cours de la session, d'envisager l'adoption d'une Loi sur la protection des contribuables, afin d'empêcher les gouvernements futurs d'augmenter les impôts sans le consentement de l'électorat.

Cette loi reconnaît que l'argent dépensé par le gouvernement ne lui appartient pas. Il appartient d'abord à ceux et celles qui le gagnent. Il appartient aux contribuables. Il faut imposer des limites au montant que le gouvernement peut aller puiser dans les poches de citoyens qui gagnent durement leur vie.

Deuxièmement, nous devons maintenir la réputation qu'a la province d'être un lieu où il fait bon s'établir et créer des emplois.

Pour créer des emplois, notre pays compte beaucoup sur les investissements.

De l'avis du Conference Board du Canada, notre capacité d'attirer les investissements demeurera l'un des principaux déterminants de notre compétitivité industrielle à l'aube du XXI^e siècle. Nous devons veiller à obtenir notre juste part, sinon nous serons incapables de maintenir les progrès réalisés jusqu'ici, et encore moins de faire fond sur ces progrès.

Dans un contexte de concurrence mondiale, la communauté internationale a les yeux sur nous.

Il y a deux ans, les droits d'un groupe d'employés d'un magasin Wal-Mart de Windsor ont été méconnus lorsque ces employés ont dû joindre les rangs d'un syndicat, même si les trois quarts d'entre eux avaient voté contre l'affiliation syndicale. Des journaux tels que le New York Times, le Wall Street Journal et le Washington Post ont publié des articles à ce sujet, et la nouvelle s'est répandue dans toute l'Amérique du Nord et a rejoint les lecteurs - et les investisseurs - du monde entier.

Au cours de la dernière session, les membres de l'Assemblée ont adopté le projet de loi 31, intitulé Loi sur la démocratie en milieu de travail, qui protège les droits des travailleurs en leur donnant à eux seuls le droit de décider s'ils veulent se syndiquer.

Bien que certains leaders syndicaux et des politiciens aient réclamé l'abrogation du projet de loi 31, le gouvernement estime qu'un tel revirement serait une erreur, car cela porterait atteinte aux droits

démocratiques des employés. De plus, en envoyant un message négatif aux créateurs d'emplois et aux investisseurs éventuels, l'abrogation de cette mesure législative ferait du tort aux personnes qui cherchent du travail et aux jeunes qui sont sur le point d'obtenir leur diplôme et de décrocher leur premier emploi.

En un mot, pour protéger les gains économiques de l'Ontario, nous devons absolument poursuivre notre trajectoire.

Nous devons redoubler nos efforts pour réduire les formalités administratives et éliminer les autres obstacles à la création d'emplois. Nous demanderons donc aux membres de l'Assemblée d'étudier la Loi visant à réduire les formalités administratives. Il s'agit du plus récent d'une série de projets de loi déposés par le gouvernement pour éliminer la réglementation qui étouffe les emplois.

L'Ontario ne peut pas se permettre de revenir en arrière, à l'époque où les gouvernements recouraient librement à l'imposition et à la dépense. Voilà pourquoi les députés seront invités à examiner une Loi sur l'équilibre budgétaire qui punirait le premier ministre et le conseil des ministres si, à l'avenir, ceux-ci étaient incapables de présenter un budget équilibré.

Cette loi propose simplement que les gouvernements fassent ce que fait chaque jour toute famille ontarienne - équilibrer son budget, payer ses dettes, dépenser selon ses moyens.

Troisièmement, à l'intérieur des frontières canadiennes, nous devons éliminer les obstacles au commerce.

La position du gouvernement est claire. Depuis 30 ans, le gouvernement du Québec traite injustement les entrepreneurs de construction et les ouvriers du bâtiment de l'Ontario. La lenteur de cette province à appliquer les dispositions des ententes sur le commerce intérieur ne sera plus tolérée. D'autant moins que, jusqu'à ce mois-ci, les compagnies et les travailleurs du Québec ont eu pleine liberté d'accès à notre province, tandis qu'un grand nombre d'ouvriers ontariens de la construction étaient sans emploi.

Le gouvernement a annoncé récemment des mesures sévères visant à uniformiser les règles du jeu entre nos deux provinces. Dans un deuxième temps, nous demanderons aux députés d'envisager l'adoption d'une Loi portant que la justice n'est pas à sens unique, afin d'imposer de nouvelles restrictions aux entrepreneurs de construction, aux ouvriers et aux transporteurs d'agrégats provenant de toute province qui ne traite pas équitablement les entrepreneurs et les ouvriers ontariens.

Notre objectif final est l'élimination des obstacles, et non leur consécration. Tant que les règles du jeu n'auront pas été uniformisées, votre gouvernement prendra des mesures énergiques pour défendre les emplois et le gagne-pain des habitants de la province.

Quatrièmement, pour maintenir la vigueur et la croissance économiques de l'Ontario, nous avons besoin d'un plan d'avenir bien défini.

Après avoir mené de vastes consultations, le Conseil de l'emploi et de l'investissement de l'Ontario a mis au point un plan directeur qui nous permettra d'améliorer notre compétitivité et de rehausser notre niveau de vie.

Dans son rapport final intitulé Carte routière de la prospérité, le Conseil traite du double défi que constituent la création d'emplois valables et la consolidation de l'économie. Il faut absolument remplir ces deux conditions pour être en mesure de nous offrir ce qui compte le plus pour nous, notamment des soins de santé de premier ordre et l'excellence en éducation.

Votre gouvernement suivra la carte routière tracée par le Conseil de l'emploi et de l'investissement de l'Ontario.

La vigueur économique est, bien sûr, d'une importance vitale.

Mais c'est encore beaucoup plus que cela.

C'est le fondement de tout ce que les gens veulent d'autre, pour eux-mêmes et pour leur famille.

Seule une économie vigoureuse nous permet d'injecter encore plus d'argent dans un système de santé solide.

Seule une économie vigoureuse nous permet de maintenir un système d'éducation de haute qualité.

Seule une économie vigoureuse peut assurer un meilleur avenir à nos enfants... un environnement plus sain... un milieu plus sécuritaire.

Un bon gouvernement se doit de faire les bons choix... de s'assurer que ce qu'il dépense est en fait un investissement, dans l'immédiat et dans l'avenir.

L'éducation en Ontario

Seule une économie vigoureuse peut générer les ressources nécessaires pour assurer le maintien d'un excellent système d'éducation publique.

L'honorable Margaret McCain, défenseure des droits des enfants, et Fraser Mustard, un spécialiste réputé, ont rédigé un rapport innovateur sur l'apprentissage pendant les premières années de la vie d'un enfant.

Selon cette étude des plus intéressantes, la façon dont le cerveau se développe avant l'âge de six ans ^¾ et plus particulièrement avant trois ans ^¾ a d'importantes répercussions sur l'apprentissage, le comportement, les capacités d'adaptation et la santé plus tard dans la vie.

Le gouvernement reconnaît très volontiers que le développement des jeunes enfants est une grande priorité publique pour nous tous, et surtout pour les parents, les grands-parents et les professionnels de l'éducation et de la vie communautaire.

Le présent gouvernement appuie ce rapport. En fait, au début de la semaine, il y a donné suite en mettant sur pied un programme sur le développement de la petite enfance, qui allie les programmes actuels et de nouvelles initiatives audacieuses.

L'excellence dans nos écoles élémentaires et secondaires se caractérise par la responsabilisation de tous et le respect de normes élevées. Le présent gouvernement maintient ses idéaux en matière d'éducation et d'excellence.

Le gouvernement a fait fond sur les réalisations antérieures et élaboré une Charte ontarienne des droits et devoirs en éducation qui décrit les principes selon lesquels tous les intervenants peuvent assurer ensemble l'excellence de l'enseignement en classe.

Cette charte définit les droits et devoirs essentiels des élèves, des enseignants et des parents. À cette fin, le gouvernement :

- établira un code de conduite applicable aux élèves de toute la province, qui fixe des normes minimales claires en matière de comportement et précise les conséquences de toute infraction aux règles prévues;
- donnera au personnel enseignant les ressources dont il a besoin pour favoriser le respect et la discipline en classe et assurer un milieu d'apprentissage sécuritaire et productif;
- exigera que tout le personnel enseignant participe à un programme obligatoire d'évaluation des compétences afin d'assurer l'actualisation de ses connaissances;
- appliquera le programme d'évaluation des connaissances des élèves à toutes les années d'études;
- veillera à ce que seuls les élèves ayant obtenu des résultats acceptables passent à une classe supérieure;
- donnera aux parents le droit de jouer un rôle plus actif dans le système d'éducation.

Depuis 1995, le gouvernement a instauré un certain nombre de réformes dans le domaine de l'éducation. Par exemple, nous avons amélioré le curriculum et mis en place un système d'examens normalisés.

Grâce à ces mesures importantes, les parents peuvent maintenant suivre les progrès de leurs enfants, évaluer les écoles de leur quartier et comparer les résultats obtenus par divers conseils scolaires.

Pour assurer une éducation de qualité à nos enfants, nous devons, d'une part, évaluer leurs progrès et, d'autre part, veiller à ce que les enseignantes et enseignants possèdent les outils et la formation nécessaires pour bien faire leur travail. Nous évaluons le rendement des écoles et des élèves, nous devrions donc aussi évaluer la performance du personnel enseignant.

Le programme du gouvernement en matière d'enseignement postsecondaire reconnaît lui aussi l'excellence et la réussite. Nous continuerons d'améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire, d'aider les étudiants qui en ont besoin et de veiller à ce que les diplômes mènent directement à des emplois.

L'acquisition du savoir est un processus continu, qui commence à la naissance et qui se poursuit tout au long de la vie. Cela est particulièrement vrai aujourd'hui alors que nous devons tous nous adapter à de nouvelles technologies, à de nouveaux modes de vie et à un marché du travail en constante évolution.

Nombre d'initiatives et de programmes à l'échelle de la province favorisent déjà l'apparition d'une société de l'apprentissage. Votre gouvernement jouera un rôle de chef de file dans la coordination de ces interventions diverses et nombreuses.

Il fera aussi des démarches pour veiller à ce que les enseignants et enseignantes à la retraite aient voix au chapitre en ce qui concerne les décisions prises à l'égard de leur régime de retraite.

Fin du cycle de la dépendance à l'égard de l'aide sociale

Avant 1995, le respect, la dignité et une voie d'accès vers l'autonomie étaient trop souvent absents de notre système d'aide sociale. Et trop d'enfants étaient les victimes d'un cycle de dépendance qui se transmettait de génération en génération.

Votre gouvernement a réussi à révolutionner l'aide sociale.

Une économie vigoureuse et l'instauration du programme de travail obligatoire ont permis à 374 000 personnes de secouer les chaînes de l'aide sociale.

Autrement dit, 12 personnes ont réussi, toutes les heures, à s'affranchir de l'aide sociale. Douze personnes pour qui la vie a repris son cours normal.

Grâce au programme de travail obligatoire, un nombre accru de bénéficiaires de l'aide sociale acquièrent de nouvelles compétences et obtiennent des références utiles. Un grand nombre ont accès à des débouchés dont ils n'avaient jamais rêvé.

Néanmoins, notre projet de réformer radicalement le système d'aide sociale n'est pas encore réalisé. L'Ontario doit continuer à marquer des points en misant sur les progrès faits jusqu'à présent.

Nous pouvons - et devons - faire encore plus pour veiller à ce que le recours à l'aide sociale ne soit qu'un épisode passager dans la vie de quelqu'un... pour veiller à ce que l'aide sociale ne soit qu'une phase transitoire vers un meilleur avenir, qui procurera la joie et la satisfaction d'obtenir et de conserver un emploi.

Votre gouvernement présentera une fois de plus des modifications à la Loi sur les services à l'enfance et à la famille qui, si elles sont adoptées, favoriseront l'intérêt véritable, la protection et le bien-être des enfants. Votre gouvernement voulait et espérait faire adopter ces nouvelles mesures législatives l'automne dernier. Il sollicite, encore une fois, le soutien de tous les membres de l'Assemblée pour faire en sorte qu'aucun enfant ne souffre en raison de l'absence de dispositions législatives mieux conçues et plus claires.

Un Ontario plus propre

Aujourd'hui, nous célébrons le Jour de la Terre. Il est donc approprié de reconnaître l'importance de notre patrimoine naturel.

Les terres, les lacs et les rivières dont nous avons hérité sont parmi les plus beaux du pays, du continent, voire du monde. Cela nous remplit de fierté, mais accroît nos responsabilités.

Récemment, votre gouvernement a annoncé l'expansion du réseau de parcs et de terres protégées la plus importante de toute l'histoire de l'Ontario. En effet, 378 nouveaux parcs et zones protégées ont été créés.

Par suite de l'adoption de la stratégie «Patrimoine vital», les Ontariens et Ontariennes possèdent maintenant plus de 23 millions d'acres de terres et de cours d'eau protégés, soit une superficie égale à la totalité du territoire ontarien au sud du Parc Algonquin.

Et la semaine dernière, le gouvernement a cédé 1 630 acres de terrain, un don de 26,3 millions de

dollars, à l'un des parcs en milieu urbain les plus connus du monde, le réseau de terres de la Rouge.

Dans un effort pour assurer une plus grande protection de la nature et pour marquer l'avènement du nouveau millénaire, le gouvernement donnera suite aux recommandations des groupes qui souhaitent qu'il exerce son leadership à cet égard et il créera les Prix du siècle pour la protection de la nature.

Ces prix seront décernés aux communautés, organismes provinciaux, particuliers et sociétés qui se fixent et atteignent des objectifs en matière de protection de la nature pour souligner à la fois le nouveau siècle et le nouveau millénaire.

Le gouvernement est déjà en train de prendre d'autres mesures pour protéger l'environnement. Par exemple, il a lancé le programme Air pur Ontario pour réduire le smog dans nos villes et il a entrepris des démarches devant les tribunaux pour que nos voisins américains respectent les normes élevées que l'Ontario respectera lui-même en matière de qualité de l'air.

Même si les réalisations de la population ontarienne sont déjà nombreuses, nos efforts en matière de protection de l'environnement nous montrent que nous devons continuer de faire des progrès et que nous ne pouvons pas nous contenter de ces succès.

Un système de santé fiable

Nous attachons tous, dans la province, un grand prix à notre système public de santé et nous nous attendons à ce qu'il soit là lorsque nous en avons besoin.

Mais la population sait aussi que la prestation de services de santé est un processus multidimensionnel et compliqué et qu'il n'est pas aisé de trouver des solutions dans ce domaine.

Cette complexité s'accroît du fait que le gouvernement s'occupe du financement du système, mais qu'il n'en contrôle pas tous les aspects.

Les gouvernements de chaque province et territoire - quelle que soit leur couleur politique - font face aux mêmes problèmes et dilemmes.

Le gouvernement de l'Ontario collabore étroitement avec les gouvernements d'autres provinces en vue de partager les meilleures pratiques et de coordonner les initiatives d'amélioration des soins de santé.

Au cours des quatre dernières années, le gouvernement a été appelé à prendre certaines décisions difficiles pour que la population ait accès à un système efficient et moderne. Cela n'a pas été facile, mais ces décisions avaient été différées trop longtemps et le système de santé de l'Ontario avait commencé à dériver et à se dégrader.

Nous avons pris ces décisions difficiles qui avaient tardé. Aujourd'hui, la plupart des experts s'entendent pour dire que le système de santé est dans la bonne voie. Et, grâce à la vigueur renouvelée de l'économie, l'Ontario peut, pour la première fois depuis de nombreuses années, procéder à des réinvestissements dans le système de santé.

Tous ces progrès sont cependant menacés si notre économie n'est pas solide et vigoureuse.

En effet, il nous faut une économie vigoureuse pour nous permettre de financer un système de

santé sur lequel nous pouvons tous vraiment compter. Il nous faut une économie vigoureuse si nous voulons protéger l'accès universel aux soins de santé.

Seule une économie en pleine croissance nous a permis d'accroître le traitement des maladies cardiaques de 36 pour 100... d'offrir 320 nouvelles unités de dialyse plus près du domicile des malades... d'élargir les initiatives de dépistage du cancer du sein de façon à permettre à 325 000 femmes d'en bénéficier chaque année dès l'an 2000... d'ouvrir, pour la première fois en plus de dix ans, 20 000 nouveaux lits de soins de longue durée.

L'aménagement d'un premier groupe de locaux qui abriteront 6 700 lits de soins de longue durée a déjà commencé, et 6 700 lits de plus seront autorisés ce printemps. Ces lits comprennent notamment ceux qui seront ouverts dans le premier centre de soins de longue durée au Canada pour personnes sourdes. Le gouvernement collaborera avec le centre Bob Rumball pour personnes sourdes afin de satisfaire aux besoins à long terme des personnes âgées malentendantes.

En outre, notre province a été la première au Canada à proposer une stratégie globale visant à répondre aux besoins des personnes ayant la maladie d'Alzheimer et de leur famille.

Seule une économie en pleine croissance a permis au gouvernement provincial d'injecter 1,5 milliard de dollars dans les services de santé depuis 1995, en plus de compenser les réductions budgétaires du gouvernement fédéral.

Le gouvernement de l'Ontario est fier d'avoir mené la campagne visant à inciter le gouvernement fédéral à revenir sur sa décision quant aux compressions fédérales dans le domaine de la santé. Ottawa a finalement entrepris de rétablir une partie des paiements de transfert de 2,8 milliards de dollars qu'il avait éliminés. C'est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est qu'un premier pas.

Votre gouvernement s'est engagé à ce que chaque dollar des paiements de transfert en matière de santé que le gouvernement fédéral versera de nouveau à la population ontarienne soit bel et bien consacré aux soins de santé.

Cette aide financière est déjà affectée à cinq priorités :

- engager du personnel infirmier supplémentaire;
- réduire les listes d'attente;
- diminuer l'engorgement des salles d'urgence;
- élargir encore plus le programme de soins à domicile;
- accélérer le projet d'ouvrir 20 000 nouveaux lits de soins de longue durée.

La tâche est complexe et le défi est grand, mais le gouvernement est déterminé à maintenir un système de santé qui soit universellement accessible et qui offre des services de qualité, là où les patients en ont besoin et quand ils en ont besoin.

Un milieu plus sécuritaire

Les citoyens s'attendent à ce que leurs représentants élus fassent leur possible pour assurer la

sécurité de tous dans les rues et les collectivités.

Ils s'attendent à ce que leurs gouvernements et leurs leaders soient clairement et catégoriquement du côté des victimes, au lieu de s'empresse de défendre et d'excuser les criminels qui font malheureusement trop de victimes.

Le gouvernement de l'Ontario sait que la population s'inquiète de la hausse de la criminalité.

Il sait que ces préoccupations sont réelles et légitimes, qu'elles ne sont pas inventées, ni exagérées.

Pendant des dizaines d'années, les divers gouvernements du pays ont tenté d'expliquer les comportements criminels. Cette approche a échoué.

Il importe que les gouvernements délaissent la recherche d'explications et appliquent davantage de mesures de dissuasion.

Le gouvernement lutte contre la criminalité. Il ne fuit pas ses responsabilités, ni ne rejette les préoccupations de la population.

Votre gouvernement est déjà en train de recruter 1 000 nouveaux agents de police de première ligne qui patrouilleront nos rues, de même que 120 nouveaux cadets de la Police provinciale de l'Ontario.

Il présentera bientôt un projet de loi prévoyant la création d'un registre provincial de délinquants sexuels. Ce projet de loi s'intitulera Loi Christopher, à la mémoire de Christopher Stephenson, ce jeune garçon de 11 ans qui a été tué brutalement en 1988 par un pédophile condamné à qui le gouvernement fédéral avait accordé une libération conditionnelle.

Le gouvernement annoncera aussi une stratégie globale de lutte contre la violence à l'égard des personnes âgées.

Une fois de plus, le gouvernement fédéral a refusé de réformer en profondeur la législation concernant les jeunes contrevenants, comme le lui demandait la population. Nous sommes toujours déterminés à transformer radicalement la vie des jeunes délinquants en les envoyant à des camps de type militaire et en instaurant des programmes stricts de discipline.

Nous ne devons pas oublier les hommes et les femmes qui protègent nos quartiers et nos familles, et encore moins les agents qui ont donné leur vie pour assurer notre sécurité.

Pour reconnaître comme il se doit l'ultime sacrifice des agents de police qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions, le gouvernement érigera, en collaboration avec les organismes de services policiers, un monument à la mémoire de tous les agents morts en service commandé.

Ce monument sera élevé à quelques pas seulement de l'édifice de l'Assemblée législative, juste au sud de l'édifice Whitney. Par son emplacement, il rappellera non seulement aux citoyens ordinaires, mais aussi à tous les fonctionnaires, députés et ministres, que ces hommes et ces femmes des divers coins de la province ont donné leur vie pour protéger la nôtre et celle de nos familles.

Notre avenir

Les préparatifs vont bon train pour célébrer l'an 2000 et souligner pendant toute une année les réalisations de notre passé et notre foi dans l'avenir.

À l'aube du nouveau millénaire, les Ontariens et Ontariennes partagent toujours ces croyances fondamentales :

L'économie mondiale est une réalité que l'on ne saurait négliger.

Notre soif de savoir n'a jamais été aussi grande.

La dignité, le respect et l'autonomie sont des valeurs qui doivent continuer de faire partie intégrante de notre système d'aide sociale.

Nous devons protéger notre environnement.

Nous devons maintenir un système public de santé sur lequel chaque famille de l'Ontario peut véritablement compter.

Et, finalement, le désir d'assurer notre sécurité et celle de nos familles persiste.

Face à ces exigences, il importe que l'Ontario continue de croître et de prospérer... continue de développer les moyens nécessaires pour répondre aux aspirations et aux besoins de la population.

La force de notre province découle, en bonne partie, de ses ressources et de sa population.

Mais nous devons faire encore plus d'efforts pour continuer sur notre lancée.

Pour aller de pair avec la force de ses citoyens et la richesse de ses ressources, l'Ontario a besoin de leaders qui ont une vision, de la détermination, l'esprit de décision, de l'inspiration et du courage.

Votre gouvernement comprend ces attentes.

Il a su relever ce défi au cours des quatre dernières années.

Et il continuera de le relever dans les années à venir.

Membres de l'Assemblée législative, que la sagesse et le sens de l'équité guident vos débats pendant cette session.

Dieu bénisse notre pays et notre province. Dieu protège la Reine.

[<< Retour à la page principale des allocutions bibliothèque](#)

[CARACTÈRE GRAND FORMAT](#) | [MOBILE/TEXTE SEULEMENT](#)



Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Envoyez un courriel au premier ministre à l'adresse : webprem@gov.on.ca.

Pour toute question portant sur le site Web, veuillez envoyer un courriel au webmestre à l'adresse : premier.technical@cab.gov.on.ca

Adresse : Cabinet du Premier Ministre, Édifice de l'Assemblée législative, Queen's Park, Toronto ON M7A 1A1

© 2003 [Imprimeur de la Reine pour l'Ontario](#) ~ Dernière modification : 1/14/2003 5:02:09 PM